LNE
Le progrès, une passion à partager

Organisme notifié n°0071
Notified body

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS INDUSTRIELS
ACCRÉDITATION n° 5-0017 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

CIM-AV-01-2010

CERTIFICAT D'ESSAI

TEST CERTIFICATE

N° LNE- 14001 rév. 2 du 30 Mars 2012

Modifie le certificat 14001-1

Délivré par : Laboratoire national de métrologie et d'essais
Issued by

En application : EN 45501:1992/AC:1993, paragraphe 8.1 et 3.5.4. Guide(s) WELMEC 2.2, 2.3 et 2.5
In accordance with

EN 45501:1992/AC:1993, paragraph 8.1 et 3.5.4. WELMEC Guide(s) 2.2 , 2.3 and 2.5

Délivré à : JDC S.A. 4 rue Christian Franceries Parc de Chavailles II FRANCE 33520 BRUGES
Issued to

Fabricant : JDC S.A. 4, rue Christian Franceries - Parc de Chavailles II FRA 33520 BRUGES
Manufacturer

Concernant : Un dispositif point de vente type SCALINK, comprenant un logiciel et un terminal point de vente librement programmable à base PC, testé en tant que partie d'un IPFNA.
In respect of

A point of sale device based on PC technology, type SCALINK, including a software and EC-marked hardware, tested as a part of a NAWI.

Caractéristiques :
Characteristics

Les caractéristiques essentielles sont décrites dans l'annexe.

Essential characteristics are provided in the annex.

Les principales caractéristiques et conditions d'approbation figurent dans l'annexe ci-jointe qui fait partie intégrante du certificat d'approbation et comprend 4 page(s). Tous les plans, schémas et notices sont déposés au Laboratoire national de métrologie et d'essais sous la référence de dossier DCF/22/M110933 -1.

The principal characteristics, approval conditions are set out in the appendix hereto, which forms part of the approval documents and consists of 4 page(s). All the plans, shematic diagrams and documentations are recorded by Laboratoire national de métrologie et d'essais under reference file DCF/22/M110933 -1.

Etabli le 30 Mars 2012
Issued on March 30th, 2012
Pour le Directeur Général
On behalf of the General Director
LNE
Laurence DAGALLIER
Directrice Déléguée
Duly Director

Laboratoire national de métrologie et d'essais
Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

Annexe au certificat d'essai
n°LNE - 14001 rév. 2

Toutes les propriétés de ce dispositif, qu'elles soient décrites ou non, ne doivent pas être contraires à la Norme Européenne EN 45501:1992/AC:1993, qui est prise comme référentiel, au guide WELMEC 2.3 édition de mai 2005 relatif à l'examen des logiciels utilisés dans les instruments de pesage à fonctionnement non automatique, au guide WELMEC 2.5 de septembre 2000 relatif à l'approche modulaire et aux essais des PC et des autres dispositifs périphériques numériques et au guide WELMEC 2.2 édition de mai 2007 relatif aux dispositifs terminaux points de vente (TPV).

Toutes les propriétés du logiciel et du terminal point de vente, qu'elles soient décrites ou non, ne doivent pas être contraires à la réglementation en vigueur.

1. - Description fonctionnelle

Le dispositif Point de Vente type **SCALINK** est constitué du logiciel **SCALINK** et d'un terminal point de vente (TPV) librement programmable à base PC répondant aux exigences décrites dans le paragraphe 2 ci-après.

Ce dispositif point de vente est destiné à être connecté à **un instrument de pesage à fonctionnement non automatique** (IPFNA) **calculateur de prix ou à indication du poids** compatible, ayant fait l'objet d'un certificat d'approbation CE de type délivré par un organisme notifié responsable pour l'examen CE de type en application de la directive 2009/23/CE du 23 avril 2009. Le certificat d'approbation CE de type de l'IPFNA doit de plus **prévoir cette connexion.**

Le logiciel type **SCALINK** a été développé en langage informatique **WinDev** et s'exécute avec le systéme d'exploitation **Windows 2000 ou XP** ou version supérieure.

Ce logiciel réalise :

- la communication avec l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique (IPFNA calculateur de prix et IPFNA poids seul),
- la gestion de tares prédéterminées associées à des PLU (appel de prix par article) dans le cas d'une connexion à un IPFNA calculateur de prix,
- la gestion et le contrôle de validité des informations reçues,
- la gestion de l'affichage des indications primaires sur les dispositifs d'affichage destinés au vendeur et au client (poids net, prix unitaire, prix à payer et symbole des unités utilisées),
- la présentation des indications primaires, sur le ticket destiné au client, suivant des configurations pré-établies,
- des fonctions facilitant le commerce et la gestion telles que : articles non pesés, totalisation, annulation, duplicata, informations additionnelles, etc. qui n'interfèrent pas avec les indications primaires relatives à l'association de l'instrument de pesage avec le TPV.

Le logiciel SCALINK est constitué de l'ensemble des modules soumis au contrôle légal. Sa version nécessaire est la **version 2.0**.

Ce logiciel fonctionne avec le logiciel d'encaissement **Kézia II**.

La protection du logiciel à caractère légal est assurée par une somme de contrôle (checksum) type **CRC32** (algorithme à polynômes cachés).

Annexe au certificat d'essai
n°LNE - 14001 rév. 2

A chaque mise en œuvre du logiciel, celui-ci procède à une vérification de la somme de contrôle (checksum) contenant des données et fonctions soumises au contrôle légal. En cas de différence sur la somme de calcul, un message d'anomalie de fonctionnement s'affiche sur l'écran du PC : « **HASH : cette application n'est pas conforme**», ce qui provoque la déconnexion du logiciel et donc la désactivation automatique de la liaison avec la balance.

La saisie **manuelle** du poids **est possible** lorsque l'IPFNA (quel que soit son type) n'est pas connecté au terminal point de vente ou si la somme de contrôle est erronée. Elle est repérée par la mention « **MAN** » sur l'afficheur client du TPV et sur le ticket imprimé. De plus, dans le cas de connexion à des IPFNA calculateurs de prix uniquement, la pesée manuelle est possible si un message d'avertissement apparaît et prévoit la pesée en mode manuel suite à une mauvaise manipulation : par exemple, balance non stabilisée dans les temps, récepteur de charge vide, essai d'une double pesée, etc.

Le programme est protégé contre les modifications pouvant être réalisées avec des outils logiciels communs par la somme de contrôle suivante :

LOGICIEL SOUMIS AU CONTROLE LEGAL	SOMME DE CONTROLE (CHECKSUM)
SCALINK	**112-190-45-4-**

Il est possible d'accéder **au nom du logiciel, à sa version et à la somme de contrôle** en cours d'encaissement. Dans ce cas, il faut changer de fenêtre à l'aide d'un clavier en tapant les touches « alt + Tab » puis sélectionner le menu « ? » et « A propos ». Une nouvelle fenêtre « A propos » s'ouvre alors et affiche le nom du logiciel, sa version et le numéro de checksum.

2. - Données techniques – Configuration minimale pour le matériel (hardware) et le logiciel (software)

Le dispositif Point de Vente type **SCALINK** est constitué du logiciel **SCALINK** et de tout terminal point de vente à base PC composé des éléments suivants :

- dispositif de technologie à base PC avec matériel marqué CE possédant un écran d'affichage marqué CE pour le vendeur,
- un afficheur client marqué CE compatible avec le PC,
- une imprimante marquée CE compatible avec le PC.

Il est également possible de connecter **d'autres périphériques compatibles** et marqués **CE** pour permettre la transaction, par exemple tiroir caisse, lecteur de code barre ou lecteur carte bleue. Les périphériques peuvent être connectés au terminal par une liaison USB ou série.

Le logiciel type SCALINK nécessite pour son fonctionnement un terminal point de vente (TPV) librement programmable, marqué CE, équipé de la configuration matérielle **minimale** suivante :

ELEMENTS	DESCRIPTION MINIMALE
Logiciel d'encaissement	Kézia II version 1.43c
Processeur du PC	1 GHz
Disque dur	80 Go
Mémoire	256 Mo
Système d'exploitation	Windows 2000 ou XP ou Vista
Imprimante passive marquée CE	Compatible ESC / POS
Afficheur client marqué CE	Afficheur série 2 × 20 caractères ou écran LCD

Annexe au certificat d'essai
n°LNE - 14001 rév. 2

Tout type d'imprimante passive compatible peut être utilisé à condition qu'elle soit marquée CE (conformité européenne à toutes les directives dont la directive CEM : 2004/108/CE).

3. - Inscriptions d'identification

Lorsque le logiciel type SCALINK est installé sur un terminal point de vente, une **plaque d'identification** disposée sur le TPV porte au moins les indications suivantes :

- la marque ou le nom du fabricant : JDC,
- le nom du type du dispositif Terminal Point de Vente : SCALINK,
- l'identification du logiciel (nom et version) : SCALINK version 2.0,
- le numéro du présent certificat d'essai.

Cette plaque, disposée sur le TPV à base PC, est constituée d'une étiquette autocollante destructible par arrachement.

4. - Interfaces

Les interfaces sont conformes aux exigences du paragraphe 5.3.6 de la norme EN 45 501 (impossibilité de falsifier les indications primaires du dispositif indicateur) et ne nécessitent pas de scellement.

5. - Essais réalisés

Le logiciel type SCALINK a été examiné sur un ensemble constitué par :

- un terminal point de vente Partner LX-5500 type PT-5500 / D31416n° C50006A00319, comprenant un afficheur vendeur et un afficheur client, marqué CE,
- une imprimante Aurès type TRP-100 n°SW08043445, ma rquée CE,
- connectée soit à un instrument de pesage à fonctionnement non automatique (calculateur de prix) Digi type DS982 n° 11616015, faisant l'objet du certificat d'approbation CE de type n°T7525 délivré par l'org anisme notifié n°0122,
- soit à un instrument de pesage à fonctionnement non automatique (poids seul) Avery Berkel type FX110 n°073110631, faisant l'objet du certificat d'approbation CE de type n° UK2625 délivré par l'organisme notifié n°0126.

6. – Conditions particulières d'utilisation et d'installation

Dans son fonctionnement avec des articles pesés (avec ou sans tare), le dispositif point de vente type SCALINK opère de la façon suivante : lorsqu'une charge est posée sur le récepteur de l'IPFNA, le dispositif affiche **pendant 3 secondes** le libellé de l'article, la masse pesée, le prix unitaire et le prix à payer. Puis s'affiche un message du type « article suivant » (ou toute autre mention ne portant pas confusion avec une indication primaire) jusqu'au retrait de la charge du récepteur.

Le logiciel type SCALINK ne peut être installé sur un terminal point de vente que si celui-ci dispose d'un dispositif d'affichage destiné au client, comportant l'ensemble des indications

primaires relatives à un instrument de pesage à fonctionnement non automatique.

Le dispositif d'affichage du TPV destiné au client doit être situé à **proximité immédiate** du dispositif d'affichage principal de l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique (IPFNA) auquel il est connecté.

De plus, les dispositifs d'affichage des deux instruments (TPV et balance) doivent être placés de manière à être visibles **simultanément** par le client et le vendeur.

Si l'IPFNA est calculateur de prix, une mention spéciale doit être apposée sur l'afficheur du TPV : par exemple, « La mise en œuvre de la tare est indiquée par la mention NET ou le voyant NET sur l'afficheur de la balance » car le dispositif point de vente ne gère pas la tare semi-automatique de l'IPFNA.

Si l'IPFNA n'affiche que le poids, la tare de cet IPFNA doit obligatoirement être désactivée.

7. - Révisions de ce certificat

N° révision	Date	Modification apportée
0	11/07/2008	Certificat initial couvrant le logiciel à caractère légal type Scalink version 1.0
1	12/01/2008	Ouverture du certificat à l'ensemble du dispositif point de vente type SCALINK, comprenant le logiciel à caractère légal SCALINK version 1.0 et du matériel librement programmable à base PC marqué CE.
2	30/03/2012	Modification du logiciel à caractère légal SCALINK pour intégrer de nouveaux protocoles de dialogue avec les IPFNA (dialog06 et dialog0204).